

# LES VENTES PUBLIQUES À L'HEURE DU BILAN

LE 13 MARS DERNIER, LE CONSEIL DES VENTES VOLONTAIRES PRÉSENTAIT, DANS LE CADRE DE SA MISSION D'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DU SECTEUR, LE BILAN D'ACTIVITÉ DES VENTES AUX ENCHÈRES, EN FRANCE ET DANS LE MONDE, EN 2018. UNE SYNTHÈSE TOUJOURS INSTRUCTIVE.

PAR CLAIRE PAPON

Pour la deuxième année consécutive, c'est à l'orée du printemps, et non plus en juin, que le Conseil des ventes volontaires (CVV) communiquait ses chiffres, tant ceux des ventes en France que dans le monde. L'ensemble du rapport annuel, publié aux éditions de la Documentation française, sera comme les années précédentes remis aux ministres de la Justice, de la Culture et de l'Économie et des Finances. Côté chiffres en revanche, c'est une autre histoire, l'année 2018 enregistrant une baisse par rapport aux années précédentes, tant dans l'Hexagone qu'au niveau mondial.

## LA FRANCE À L'HEURE DES COMPTES

3,012 milliards d'euros, c'est le chiffre à retenir. Il représente le montant total adjugé dans notre pays, hors frais, tous secteurs confondus. Après sept années de progression régulière, le marché marque une inflexion. Mais si l'année 2018 accuse une baisse de 2,5 % par rapport à 2017, le produit des vacations reste toutefois supérieur à ceux des années 2009 à 2016, la progression moyenne du montant adjugé sur dix ans affichant 4,1 %. Au classement des vingt premiers opérateurs (2,13 Md€, soit 70,8 % du total), la concentration observée depuis plus de six ans

se vérifie. Les trois premières places restent occupées par des OVV intervenant dans le domaine des véhicules d'occasion (BCA Auto Enchères, Alcopa Auction et VP Auto), les quatrième et cinquième par Sotheby's et Christie's. Rappelons enfin que sur les quatre cent dix opérateurs que compte l'Hexagone, cent quarante-deux sont installés en Ile-de-France. L'analyse secteur par secteur révèle que, exception faite du marché des chevaux – en croissance de 3,5 % (176 M€) –, ceux désignés « Art et objets de collection » et « Matériel industriel et véhicules d'occasion » diminuent respectivement de 4,1 et 1,7 %, atteignant 1,41 Md€ et 1,42 Md€. Au chapitre « Art et objets de collection », la plus haute marche du podium accueille la maison Sotheby's (196 M€), les deux suivantes étant Christie's (180 M€) et Artcurial (151 M€). Là encore, le top 20 des OVV en la matière concentre une part majoritaire du montant des vacations (62,3 %). Plus d'un opérateur sur deux (56 % en 2018, contre 51 % en 2017) déclare un produit en baisse par rapport à l'année précédente. Les « petites » structures (moins de 2 M€ par an), qui représentent 71 % du nombre des opérateurs du secteur « Art et objets de collection », sont majoritairement affectées par la

baisse. À la rubrique « Art et antiquités » (875 M€ contre 946 M€ en 2017), on soulignera la légère érosion des ventes d'œuvres d'art d'après-guerre et contemporain (231 M€, - 3 %), de « Mobilier et objets d'art ancien » (98 M€, - 4 %), et les baisses plus sensibles du « Mobilier et objets d'art du XX<sup>e</sup> siècle » (102 M€, - 37 %), des « Tableaux, dessins et estampes anciens et du XIX<sup>e</sup> » (86 M€, soit moins 12 %) ainsi que des « Tableaux impressionnistes et modernes » (190 M€, - 9 %). On saluera en revanche la bonne santé du segment « Archéologie, arts premiers, arts d'Asie », qui, avec 168 M€ enregistrés l'an dernier, progressait de 22 %. Le montant des adjudés réunis sous l'intitulé « Autres objets de collection » s'établit à 289 M€, soit + 9 %. Les ventes électroniques, « live » et « online », avec 1,14 Md€, représentaient quant à elles l'an dernier 38 % du montant adjugé (tous secteurs confondus, dont 82 % pour les « Véhicules d'occasion et matériel d'occasion », les 18 % restant pour le secteur « Art et objets de collection »). Trois cent trente-trois opérateurs (contre trois cent vingt-cinq en 2017), en premier lieu ceux de « Véhicules d'occasion et matériel d'occasion » (932 M€), déclaraient une activité d'enchères sur Internet.

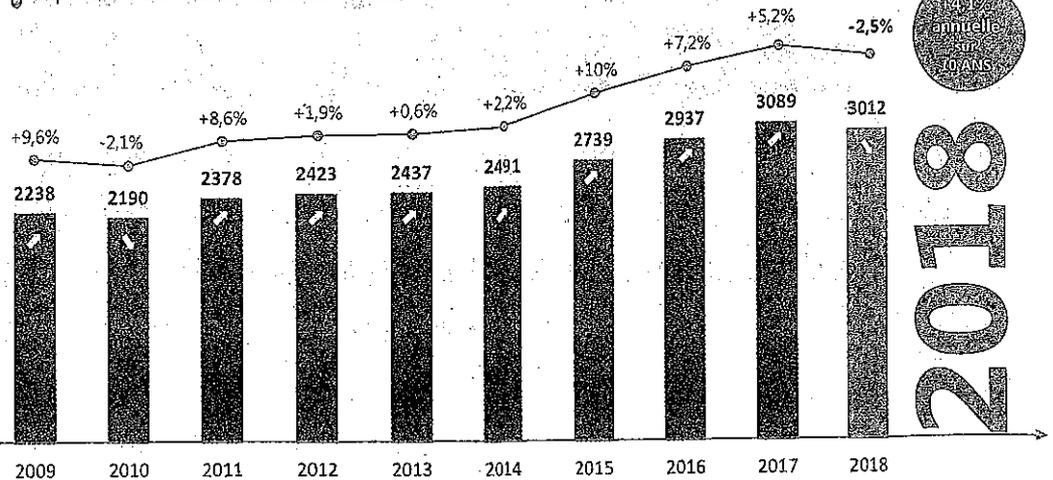
# Baisse du montant total adjudgé en France en 2018



## Évolution sur 10 ans en millions d'euros - hors frais de ventes

Hors ventes caritatives (à partir de 2014)

Après sept années de progression régulière, le marché marque une inflexion. Si elle contraste avec la progression moyenne du montant adjudgé sur 10 ans (+4,1%), le montant des ventes de 2018 reste néanmoins supérieur à ceux des années 2009 à 2016.



Le marché des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques 2018 en France

### LES ÉTATS-UNIS EN HAUT DE L'AFFICHE

Avec un produit vendu en «Art et objets de collection» de 27 Md€ (frais compris), le marché mondial, réalisé par trois mille cent douze opérateurs (+3%), accuse une baisse de 2,8% en 2018. Si ce montant contraste avec la progression de 6,1% de l'année précédente, il égale celui de 2014. Côté palmarès, la Chine, avec 8,75 Md€ (-12,1% par rapport à 2017), cède la place de leader, qu'elle détenait depuis 2016, aux États-Unis, dont le montant des ventes progressait de 5,5% l'an dernier (9,85 Md€). La part de marché mondial de ces derniers passe de 33,5 à 36% (32% pour la Chine).

Comme les années précédentes, cette croissance est principalement le fait des grands acteurs. À eux seuls, Christie's et Sotheby's enregistrent respectivement 5,31 Md€ et 4,41 Md€, la part des vingt premières maisons réalisant 60,2% du montant total adjudgé dans le monde. Côté européen, toujours en *Fine Art*, le marché progresse de 3,6% (7,48 Md€). Cette hausse masque tou-

tefois des évolutions différentes. Ainsi le Royaume-Uni (3,43 Md€, +3,3%) et l'Allemagne (660 M€, +4,9%) évoluent dans le bon sens, la France (1,70 Md€) et la Suisse (637 M€) connaissant une année de recul. Qu'en sera-t-il après le départ des Britanniques de l'Union européenne ?

### UNE RÉFORME EN PERSPECTIVE

Tout comme l'avenir du Conseil des ventes volontaires... Si sa présidente, Catherine Chadelat, qui quittera ses fonctions en septembre prochain, assure qu'il faut «raison garder», la remise le 20 décembre dernier à la ministre de la Justice, Nicole Belloubet, du rapport sur la «Mission sur l'avenir de la profession d'opérateurs de ventes volontaires» confié à Henriette Chambon (ancienne magistrate à la Cour de cassation) – et à Édouard de Lamaze (avocat au barreau de Paris) pourrait aboutir à une nouvelle réglementation. Comprenez une refonte de sa composition et de son fonctionnement, au profit des commissaires-priseurs. Affaire à suivre... ■

## LE MARCHÉ EN 3 CHIFFRES

**228,5**

En millions d'euros, c'est le montant cumulé des 90 lots millionnaires adjudgés en France en 2018

**410**

Le nombre d'OV actifs, dont un tiers en Ile-de-France

**16,31**

En milliards d'euros, c'est le montant total adjudgé par les vingt premiers opérateurs mondiaux en Art et objets de collection